



Un nouveau centre pour requérants d'asile à Prêles

L'Aide aux réfugiés de l'Armée du Salut sera en charge d'un nouveau centre d'hébergement pour requérants à Prêles.

Selon un communiqué de presse de la Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne et de la commune de Nods, le canton de Berne prévoit d'utiliser les habitations de « La Praye » de l'ancien Foyer d'éducation de Prêles pour héberger des requérants d'asile. Les habitations concernées sont situées sur le sol de la commune de Nods. Le nouveau centre d'hébergement sera ouvert dès que nécessaire et pourra accueillir jusqu'à 100 personnes. Les requérants d'asile seront encadrés et soutenus par l'Aide aux réfugiés de l'Armée du Salut.

Réaffectation des habitations « La Praye »

Les bâtiments de la partie « La Praye » qui sont inutilisés depuis la fermeture du Foyer d'éducation de Prêles seront réaffectés pour accueillir des personnes ayant fui leur pays. L'exploitation du centre d'hébergement collectif de La Praye est prévue pour une durée de cinq ans. L'Aide aux réfugiés de l'Armée du Salut sera responsable de la prise en charge des personnes y placées.

Renseignements sur la nouvelle utilisation

Lors d'une séance prévue le 25 septembre, les représentants du canton, de la commune de Nods et de l'Aide aux réfugiés de l'Armée du Salut informeront les habitants de Nods et les milieux intéressés de la nouvelle utilisation et de l'exploitation du centre collectif d'hébergement de La Praye.

Auteur

Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne et de la commune de Nods

Publié le

15.9.2017